

Ville de services située au cœur des Laurentides, entre Mont-Tremblant et Saint-Sauveur, la ville de Sainte-Agathe-des-Monts est à la recherche de journaliers aux travaux publics. La Ville offre un environnement de travail dynamique, proche des citoyens et compte sur des employés engagés à contribuer au développement de leur communauté.

JOURNALIERS AUX TRAVAUX PUBLICS

Personne salariée qui effectue les travaux manuels d'entretien général, de nettoyage et de réparation au sein du service des travaux publics.

Le journalier temporaire assiste les chauffeurs/opérateurs et les chauffeurs dans la réalisation des divers travaux manuels.



STATUT D'ENGAGEMENT

Personne salariée temporaire

LIEU DE TRAVAIL

Garage municipal – 42 rue
Brissette

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au jeudi de 7 h 00 à
16 h 15

Vendredi de 7 h 00 à 12 h 00

Période d'emploi d'un à six mois,
entre mai et novembre

CLASSE SALARIALE

C (21,99 \$ à 26,11\$)

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Effectue les travaux d'entretien général et ménager, la réparation, le nettoyage des installations et des équipements;
- Faire l'installation de la signalisation routière et assister le chauffeur/opérateur et le chauffeur lors des réparations;
- Effectue le nettoyage, la réparation et l'entretien des chemins des routes, ainsi que le colmatage des nids de poule et les correctifs de pavage;
- Effectue les vérifications préalables des équipements et outils de toutes sortes, les nettoyer, les lubrifier, etc.
- Réparer manuellement les bordures de chemin;
- Préparer la saison hivernale en posant les balises nécessaires au déneigement et les retirer au printemps
- Installe et retire le mobilier urbain;
- Effectuer du travail simple de peinture sur des composantes telles que bornes incendie, des outils et des accessoires;
- Effectuer les vérifications préalables des équipements et outils de toutes sortes, les nettoyer, les lubrifier, etc. ;
- Utilise les outils manuels tels que pelle, râteau, balai, balai motorisé, brosse, machine à pression, scie mécanique et à asphalte, compacteur, laser à niveau;
- Conduit la machinerie suivante ; tracteur, camionnette, rouleau compacteur;
- Pourrait effectuer des travaux de déneigement, déglçage des trottoirs et de dégagement des accès aux édifices et agir à titre de signaleur le cas échéant;
- Exécuter toute autre tâche connexe tel que demandé par son supérieur immédiat.

Les tâches mentionnées reflètent les responsabilités caractéristiques de l'emploi au poste identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes. La présente description d'emploi n'est pas limitative en ce sens qu'elle ne peut empêcher la direction d'attribuer toute autre tâche ou travail relié à la fonction auquel la personne salariée est affectée.

EXIGENCES

- Moins d'un (1) an d'expérience pertinente
- Diplôme non requis
- Permis de conduire classe 3 ou être en voie de l'obtenir
- Carte ASP construction (un aout)

PROFIL RECHERCHÉ

- Bonne condition physique
- Bonne dextérité manuelle
- Bon sens de l'organisation
- Bon jugement
- Capacité à travailler en équipe
- Sens des responsabilités

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par courriel avant le 30 mai 2022, à 16h00 au : emploi@vsadm.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Pour visualiser nos offres d'emploi et pour vous inscrire à notre portail carrières, consultez le vsadm.ca

Veillez noter que le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.